

CROTTET *Actu'*

Juillet 2025

www.crottet.fr

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
Chers Vous Toutes et Tous,

Voilà déjà presque un an que notre nouvelle cantine-garderie a ouvert ses portes et nous y avons battu quelques records d'affluence avec 167 enfants pour la cantine et 70 enfants pour la garderie, tout cela dans la bonne humeur et un satisfecit pour notre équipe du périscolaire encadrée par Véronique.

Depuis septembre 2024, l'école a ainsi pu réinvestir notre salle des fêtes pour différentes activités dont celles du chant et de la danse que nombre d'entre vous avez pu admirer à l'Escale le vendredi 6 juin dernier. Nous étions nombreux à profiter de ce beau spectacle piloté par Anne MOQUE. Celui de fin d'année préparé par notre école communale a été tout aussi admirable. J'adresse un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour sa réussite : enseignants, parents et élus.

Pour répondre aux diverses vérifications de nos pompiers départementaux qui sont venus valider notre cantine-garderie, l'école communale dépassant les 200 élèves depuis 2 années est devenue un établissement recevant du public (ERP) de 4^{ème} catégorie au lieu d'être en 5^{ème}, ce qui nous a conduits à réaliser près de 35.000 euros de travaux allant bien évidemment dans le sens de la sécurité globale. Comme vous pouvez l'imaginer, le réchauffement climatique nous conduit à envisager la réfection des bâtiments de l'école construits entre 1978 et 1986, ainsi que la création d'un îlot de fraîcheur qui implique la désimperméabilisation de la cour de l'école et de la zone attenante entre la salle des fêtes et la mairie.

Le 8 mai, nombreux devant notre monument aux morts, nous avons commémoré la fin de la 2^{ème} guerre mondiale

avec la présence de différents véhicules d'époque. Je dis merci aux enfants pour leurs lectures et à vous toutes et tous pour ce moment de recueillement si utile dans le monde actuel.



Quelques mots aussi pour les travaux routiers qui viennent de se terminer : 3 tronçons de routes départementales modifiés qui, nous l'espérons, permettront d'améliorer la sécurité routière de notre village en abaissant les vitesses de nombre d'automobilistes.

Pour le bien vivre ensemble, je voudrais mettre en exergue 2 mots essentiels que nous rappelons chaque année en 1^{ère} page du Crottet Mag' : **le respect et l'humilité**. Dans un monde bouleversé, pour faire de notre beau village un véritable havre de paix, ils sont essentiels pour nous tous.

J'y mets bien évidemment beaucoup de choses : fondamentalement l'application des arrêtés préfectoraux sur le bruit et le brûlage,

la circulation à vitesse respectueuse du code de la route, la surveillance de notre village sur les dépôts sauvages...

Un besoin : soutenez activement nos associations en venant nombreux à leurs moments festifs. Ce sont des moments essentiels de partage et d'échange pour la vie de notre commune.

Je termine en vous souhaitant un bel été et je vous dis à bientôt pour une belle rentrée. En attendant prenez bien soin de vous.

Vive Crottet, Vive la Paix, Vive la République, Vive la France

Très cordialement,

Votre maire,

Jean-Philippe LHÔTELAIS

MOT DU MAIRE



LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS A DEMANDÉ À POUVOIR S'ADRESSER À VOUS !



LISTE DES ÉLUS

CM2

Arshina Shouli, la maire des enfants
Margaux Monteret
Jules Pallaud

CM1

Élia Descombes
Mathis Cholot
Théo Kumpf

CE2

Noam Da Costa
Louane Morin
Talya Ramond

Et c'est avec le plus grand plaisir que nous reprenons très scrupuleusement le texte que les enfants nous ont proposé, sans qu'aucune suggestion ne leur ait été faite.

Alors que dire du dernier point ? Tout simplement que notre maire sait transmettre les grands principes d'une gestion responsable... Les enfants ont tout compris !

• C'est quoi le CME ?

C'est un conseil municipal enfants. Nous faisons des réunions avec le maire 3 à 4 fois dans l'année. Nous sommes 9.

• Pourquoi nous avons choisi d'être au CME ?

Nous nous sommes présentés pour améliorer le village et la vie des enfants.

• Que fait-on pendant les réunions ?

On donne nos idées pour améliorer le village, puis le maire sélectionne les idées réalisables. À la fin on mange un goûter 🍌

Avec le maire, nous avons planté des arbres et installé des bancs dans le skatepark. Nous avons mis des panneaux « ATTENTION ENFANTS » et une table de ping-pong dans la cour de l'école.

• Ce qu'on apprend

Nous apprenons que nous ne pouvons pas tout acheter car il y a un budget.



UNE PREMIÈRE À CROTTET : LA SEMAINE SANS ÉCRANS POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE COMMUNALE



Les effets néfastes de la surexposition aux écrans sur les enfants ne sont plus à démontrer : troubles de la concentration, de la mémorisation, du sommeil, du comportement, troubles physiques (fatigue oculaire, migraines, mauvaise posture, surpoids...).

Depuis une petite vingtaine d'années, des initiatives émergent un peu partout pour nous sensibiliser sur les bienfaits d'un usage limité et raisonné des écrans, en particulier pendant les temps libres.

À Crottet et pour la première fois, **c'est à l'initiative de l'équipe enseignante de notre école communale**, placée sous la direction de M. Laurent Coudurier-Curveur, en étroite partenariat avec les parents d'élèves, le Sou des Écoles et avec le soutien technique, logistique et financier de la municipalité juridiquement porteuse du projet, **qu'était lancée du 19 au 23 mai 2025 l'opération « La magie d'une semaine déconnectée »**.



Ainsi, avec le concours de l'équipe périscolaire, d'associations culturelles et sportives locales (l'Amicale Boule Crottet, le Tennis Club...), de la bibliothèque municipale, de parents bénévoles et de divers intervenants extérieurs, très nombreuses ont été les activités proposées chaque jour, en dehors des temps scolaires, aux enfants toujours en duo avec un parent ou un adulte accompagnateur (principe de base pour créer une nouvelle dynamique familiale) : tricot, tennis, échecs, badminton, relaxation ludique, création art plastique,

balade contée, création de cosmétiques naturels, pétanque, cuisine, voyage sonore méditatif, instruments de musique, jardinage, ateliers mandalas... Enfin, pour clore la semaine, une soirée jeux s'est tenue le vendredi soir avec « **ALLEZ ON JOUE** ». C'est une structure associative d'éducation populaire basée dans le Mâconnais qui permet à chacun de s'épanouir en jouant, le jeu étant un support qui permet de se développer, de partager, de tisser des liens, d'apprendre, de coopérer..., tout le contraire d'un face à face solitaire avec un écran.

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) était par ailleurs présente avec son camion itinérant pour informer et dialoguer avec les familles et **une conférence interactive à l'intention des parents** était donnée le mardi soir. Elle était animée par **Mme Victoria Tonev**, médiatrice relationnelle et judiciaire installée à Bourg-en-Bresse. Elle avait pour thème « **Être parent à l'ère du numérique** ». Ce fut un moment fort intéressant qui fit référence à un ouvrage de Michel Desmurget : « **Faites-les lire ! Pour en finir avec le crétin digital** ». Notez que ce livre est disponible à la bibliothèque municipale. Profitez-en !

La Municipalité adresse toutes ses félicitations à l'équipe enseignante pour son initiative et à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps pour le succès de cette belle semaine et n'oublions jamais qu'être parent c'est être le premier modèle de son enfant.

Alors lâchons un peu plus nos écrans, regagnons de la disponibilité pour partager des activités favorisant les liens au sein même de la famille, des interactions sociales, la créativité et le bien-être physique et mental de nos jeunes.

Rendez-vous est pris en 2026 pour une nouvelle édition de « La magie d'une semaine déconnectée ».

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE



Ébauche du futur cœur de village : un espace où il fait bon vivre



OAP n°17 du PLUi

D'après le parking du centre du village se trouve une grande prairie constructible de 1,9 ha. Sa taille et sa position stratégique justifient qu'elle ait été repérée dans le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) où elle constitue l'OAP n° 17 (orientation d'aménagement et de programmation). Le PLUi y impose des contraintes fortes en termes de qualité, d'esthétique et d'adaptation au réchauffement climatique : conservation et amélioration des trames boisées, un espace commun de fraîcheur ouvert au public...

Vos élus souhaitent qu'en ce cœur de village émerge un quartier de belle facture dont l'architecture évoquerait le Val de Saône, proposant diverses typologies d'habitats, ouverts sur l'extérieur, laissant la part belle à la nature, avec une attention particulière pour la gestion de l'eau pluviale.

Crottet utilise un dispositif proposé gratuitement par la Communauté de Communes de la Veyle pour l'aider à la rédaction d'un cahier des charges garantissant que l'aménageur respectera l'ambition de la vision portée par les élus. Depuis le

début de l'année, ils se sont réunis avec des agents techniques de la ComCom, des bureaux d'études d'urbanisme et d'architecture, afin d'élaborer des scénarii présentant le nouveau cœur du village. Au-delà des propositions techniques, apparaissent rapidement les volets juridique et financier sur lesquels la commune doit en premier chef prendre position.

Le travail continue. Lorsque le projet sera plus avancé, il sera présenté lors d'une réunion publique qui recueillera les avis des riverains.



À L'INITIATIVE DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE), MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE SANTÉ

Le contenu du flyer déposé dans chaque boîte aux lettres pour annoncer la tenue de la réunion publique aura peut-être échappé à votre vigilance ou tout simplement n'étiez-vous pas disponible le mercredi 4 juin en matinée pour y participer.

Mais, comme la soixantaine de personnes qui étaient présentes et qui ont démontré le vif intérêt qu'elles portaient à la mise en place de ce nouveau dispositif, sachez que la commune de CROTTET a signé une convention avec **RADIANCE MUTUELLE**, mutuelle partenaire sur notre secteur de **MA MUTUELLE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**.

C'est une mutuelle qualitative, proposée à toutes les personnes **SANS** questionnaire médical, **NI** limite d'âge, **AVEC** des tarifs négociés.

**3 formules :
ESSENTIEL
CONFORT
SÉRÉNITÉ**

RADIANCE établira votre devis personnalisé lors du premier rendez-vous et se chargera des démarches pour la résiliation éventuelle de vos contrats en cours.



**Une agence locale
est à votre disposition à Mâcon**
2, rue Philibert Laguiche
Téléphone : 03 85 36 01 61
Numéro régional dédié : 04 2800 2800

Site internet :
www.auvergnerrhonealpes.fr/particuliers/mamutuelregion

Ouverture au public sans rendez-vous :
Mardi et jeudi : de 9h30 à 12h00
Mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Les autres créneaux horaires sont réservés aux rendez-vous.

**IMPORTANT : bien préciser que vous habitez Crottet
et que vous pouvez bénéficier des tarifs négociés**



LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 2025

Du 8 mai 1945 au 8 mai 2025, 80 ans se sont écoulés, au cours desquels la paix s'est maintenue tant bien que mal en Europe. Il aura fallu un conflit à l'est du continent pour nous rappeler que la guerre peut ressurgir à tout moment.

Célébrer les 80 ans de l'armistice qui a marqué la fin de la 2ème guerre mondiale était donc particulièrement important.

Après avoir accueilli la fête de la libération du canton de Pont-de-Veyle organisée les 7 et 8 septembre derniers, fête coorganisée et cofinancée par la Communauté de Communes de la Veyle et la commune de Crottet, notre village avait à cœur de clôturer cette séquence mémorielle de façon symbolique.

Pour l'occasion, Georges Poncin, conseiller municipal délégué, avait invité les membres de la famille Maingret, de Grièges, à exposer sur la place du village leurs véhicules militaires de la 2ème guerre mondiale.

Après avoir lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et procédé à la dépose d'une gerbe sur le monument aux morts et les stèles, Jean-Philippe Lhôtélais a ainsi été invité à grimper à bord d'un blindé, sous les yeux de spectateurs impressionnés par le travail de restauration effectué sur les engins et le réalisme des tenues militaires de leurs pilotes. Quant aux membres du Conseil Municipal Enfants, ils ont pu eux aussi prendre la pose à bord d'une jeep.

UN PREMIER PAS VERS LA LIMITATION RAISONNÉE ET RAISONNABLE DE LA PROLIFÉRATION DES CORVIDÉS

Comme nous vous l'annoncions en janvier dernier, sur demande de la commune auprès de la Direction Départementale des Territoires, c'est dans le cadre très strict d'un arrêté préfectoral qu'une opération a été menée à Crottet entre le 15 avril et le 19 mai 2025 pour limiter, par tirs de jour, la prolifération des corbeaux freux et autres corneilles noires, espèces classées « susceptibles d'occasionner des dégâts » dans l'Ain (ESOD).

La qualité d'écoute des services de l'État face à un problème trop longtemps ignoré a été précieuse et nous leur en sommes reconnaissants, tandis que les acteurs de terrain à remercier, tous bénévoles, sont :

- **M. Jean-Yves MONOT**, lieutenant de louveterie territorialement compétent et responsable de l'opération (*),
- et **les membres de la Société de Chasse de Crottet** présidée par **M. Didier BUTURY**,

le premier intervenant dans les zones dites urbaines, les seconds dans les zones agricoles ou boisées plus éloignées des habitations.

Pour les agriculteurs que nous avons interrogés en 2024 et qui avaient subi cette année-là d'importants dommages, en particulier sur les semis de printemps, le bilan est très positif.

Que le bon sens visant à maintenir, grâce à des opérations ciblées et encadrées, un juste équilibre pour éviter la surpopulation des corvidés sur notre territoire soit de mise pour les années à venir. Tel est leur souhait et telle est notre intention.

(*) Les lieutenants de louveterie sont des personnes privées, collaborateurs bénévoles de l'administration, qui exercent des missions de service public. Nommés tous les cinq ans par le préfet, ils exercent trois grands types de mission :

- Ils concourent à la régulation des animaux susceptibles de causer des dégâts et des dommages ainsi qu'à l'atteinte à la sécurité publique ;

- Ils sont assermentés et ont qualité pour constater, dans les limites de la circonscription qui leur est fixée, les infractions à la police de la chasse ;

- Ils sont les conseillers techniques de l'administration sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage et organisent pour son compte, les chasses et les battues administratives.

